



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 23 JANVIER 2012

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>17 janvier 2012</p>	<p>L'an deux mille douze Le vingt-trois janvier à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie Annexe en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE RUDULIER, Maire.</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>17 janvier 2012</p>	<p>Présents : M. LE RUDULIER, M. DUTRUC-ROSSET, Mme DUPRIET, M. PESSEY, Mme NIGGEMANN, M. FÉRAT, Mmes ESPINOS, DELOISON, Mme BADRINATH, Mme LÉON, M. PARMENTIER, Mme LARGET, M. BERTHELOT, Mme TYSEBAERT (à partir de la délibération n°2011-01-23/02), M. GILLES, M. MATHEY, M. DANJOU, M. DRUART, M. HILAIRE, Mme MORELLI, Mme CONTE, M. ORHON, M. SAURY</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 29</p>	<p>Excusés représentés : M. GILLET, pouvoir à M. PESSEY Mme DESCHAMPS, pouvoir à M. DUTRUC-ROSSET Mme RAGOT-VILLARD, pouvoir à Mme NIGGEMANN Mme TYSEBAERT, pouvoir à Mme DELOISON (pour le vote de la délibération n°2011-01-23/01) M. HUYNH, pouvoir à M. FÉRAT</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>25 janvier 2012</p>	<p>Absent : M. FUSCO Mme HO-MASSAT</p>

Mme LEON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Décision du Maire

N°	Date	Objet
11-154	02/12/2011	Fixation du tarif de vente des ouvrages édités par la Commune de Buc lors d'une vente par lot (au minimum 30 ouvrages) : 22,50 € pour « Buc à travers l'aviation » - 22,50 € pour « Buc et Mortimer » - 25,20 € pour « Quand Buc se dévoile... ».
11-155	05/12/2011	Autorisation donnée au Maire de signer une convention avec l'association 176 Attitude définissant une prestation Hip-Hop qui sera assurée le 14 janvier lors la soirée organisée par l'Espace Jeunes. Montant de la prestation : 400 € TTC
11-156	06/12/2011	Attribution MP 11-49 : Autorisation donnée au maire de signer avec la société FONTENAY BATIMENT RENOVATION un marché de "Travaux de création d'un sas d'accessibilité pour l'ascenseur de la Place du Marché - Ville de BUC" pour un montant de 24 157,53 € HT soit 28 892,41 € TTC
11-157	07/12/2011	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de location des locaux communaux situés 169 rue des Sources aux fins d'y exercer son activité d'infirmière libérale à compter du 13 janvier 2012. Le montant du loyer mensuel est de 244,45 € TTC.
11-158	13/12/2011	Autorisation donnée au Maire de signer une convention pour l'organisation de la classe de découverte des classes de CP et CM1 de l'École Élémentaire Louis Clément du 17 au 22 juin 2012 au Centre « L'Abbaye de St Maur » - 49350 LE THOUREIL. Le montant de la prestation est fixé à 15 930 € TTC.
11/159	15/12/2011	Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec l'association "To Mix or not to mix" fixant les modalités de la prestation de Hip-Hop assurée le 14 janvier dans le cadre d'une soirée organisée par l'Espace jeunes. Le montant de la prestation est fixé à 400 € TTC.
11/160	16/12/2011	Attribution MP 11-42 : Autorisation donnée au Maire de signer avec la société INEO un marché de travaux "Remplacement du transformateur de la Mairie - Ville de BUC" pour un montant de 40 500 € HT soit 48 437,00 € TTC.
11/161	16/12/2011	Fixation du tarif de vente des ouvrages édités par la Commune de Buc lors d'une vente par lot (au minimum 400 ouvrages) : 20 € pour « Buc à travers l'aviation » - 20 € pour « Buc et Mortimer » - 22,40 € pour « Quand Buc se dévoile... ».
11/162	16/12/2011	Révision des tarifs municipaux à compter du 1 ^{er} janvier 2012 pour les services municipaux suivants : restauration scolaire, études dirigées - centre de loisirs / pré et post scolaire - repas et adhésions espace jeunes, repas personnel communal, enseignants et stagiaires - locations de salles - repas des seniors, dîners à thème - cimetière - photocopies - jardins familiaux, redevances taxis.
11/163	27/12/2011	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association VERTIFIGHT la convention définissant la prestation de hip hop assurée par l'association "Vertiflight" lors de la soirée de Hip Hop organisée par l'Espace jeunes le 14 janvier 2012. Le montant de la prestation s'élève à 400 € TTC.

N°	Date	Objet
11/164	27/12/2011	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'hypermarché AUCHAN VELIZY une convention pour l'ouverture d'un compte client.
11/165	27/12/2011	Attribution MP 11-40 : Autorisation donnée au Maire de signer avec la société EUROVIA un marché de travaux "Réaménagement des rues Collin MAMET et Louis MASSOTTE de la Ville de Buc" pour un montant de 395 440,98 € HT soit 472 947,41 € TTC.
11/166	27/12/2011	Attribution MP 11-41 : Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SANITRA SERVICE un marché d'Entretien des ouvrages et des réseaux d'assainissement d'eaux usées, pluviales et unitaires de la Ville de BUC" pour un montant annuel minimum de 10 000 € HT et un montant annuel maximum de 65 000 € TTC.
12/01	04/01/2012	Fixation du tarif d'entrée à 2 € pour la compétition de danse organisée par l'Espace Jeunes le 14 janvier 2012 au Centre Culturel des Arcades.
12/02	05/01/2012	Autorisation donnée au Maire de signer une convention avec la société QUALICONSULT SERVICES relative à un audit accessibilité des personnes handicapées sur les voiries et espaces publics de la Commune. Montant de la prestation : 4 652,44 € TTC.
12/03	06/01/2012	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ANATOR un contrat de maintenance des systèmes de contrôle d'accès aux bâtiments communaux pour un montant de 2.872,77 € TTC par trimestre.
12/04	09/01/2012	Autorisation donnée au Maire pour signer la convention avec l'association "Medanse" définissant la prestation de hip hop lors de la soirée organisée par l'Espace jeunes le 14 janvier 2012. Le montant de la prestation s'élève à 400 € TTC.
12/05	11/01/2012	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société ARPEGE un avenant au contrat de service comprenant l'assistance et la maintenance du module de pointage pour la gestion des services enfance et éducation. Montant de la prestation : 236,81 € TTC.

2012-01-23/1 Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2011

Rapporteur : M. le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, avec 20 voix pour, 6 abstentions (MM. DANJOU, DRUART, ORHON, HILAIRE, Mmes MORELLI, CONTE), 1 contre (M SAURY), approuve le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2011.

2012-01-23/2 Indemnité de conseil de l'exercice 2011 au Trésorier Principal

Rapporteur : Mme Niggemann

Vu l'article premier de l'arrêté précité, précisant les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable,

Considérant qu'il a été demandé aux receveurs municipaux successifs, qui ont accepté, de poursuivre leur prestation de conseil,

Considérant que tel est le cas durant l'année 2011 pour Monsieur LEOST, Trésorier Principal de la Trésorerie de SAINT-QUENTIN EN YVELINES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, avec 26 voix pour, 1 abstention (M SAURY)

DECIDE d'attribuer au Trésorier Principal, une indemnité de conseil pour une prestation d'assistance et de conseil, pour l'année 2011, qui s'élève à 1.788,35€ bruts, cette indemnité étant calculée sur la moyenne des dépenses réelles des trois derniers exercices clos.

DIT que la dépense est imputée au budget de la commune à l'article 6225 « indemnités aux comptables et aux régisseurs ».

2012-01-23/3 Conditions d'accueil des étudiants stagiaires au sein des services de la Commune de Buc

Rapporteur : M. le Maire

Vu le décret 2009-885 du 21 juillet 2009 relatif aux modalités d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur en stage dans les administrations et établissements publics de l'Etat,

Vu la circulaire du 4 novembre 2009 de « recommandations de bonnes pratiques » concernant les stages effectués par les étudiants auprès des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics non industriels et commerciaux,

Considérant que la commune de Buc accueille des stagiaires de l'enseignement supérieur et qu'il convient de prévoir le versement d'une gratification selon la durée du stage et d'en arrêter le mode de calcul

Considérant que les stagiaires accueillis par la commune de Buc déjeunent parfois au restaurant du personnel et qu'il convient de déterminer le tarif qui leur est applicable,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

DECIDE : d'instaurer une gratification en faveur des étudiants stagiaires de l'enseignement supérieur et de réserver cette gratification aux étudiants effectuant un stage d'une durée supérieure ou égale à deux mois.

PRECISE : que le calcul de cette gratification est fixé à 12.5% du plafond horaire de la Sécurité Sociale et que cette gratification sera versée au prorata du temps de présence de l'étudiant dans la collectivité.

DECIDE : d'accorder aux stagiaires de la commune de Buc le bénéfice du tarif « personnel communal » pour la prise des repas au restaurant du personnel.

2012-01-23/4 Signature d'une convention avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances. : dispositif « seniors en vacances »

Rapporteur : Mme Badrinath

Considérant la proposition de mettre en place le dispositif « Seniors en vacances » en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, et d'organiser dans ce cadre, un voyage au cours de l'automne 2012 pour une trentaine de personnes à Saint Pierre la Mer dans l'Aude,

Considérant que le transport se ferait en bus au départ de Buc et pourrait être pris en charge, par le CCAS pour les personnes non imposables et pour les personnes imposables mais non assujetties à l'impôt,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

DECIDE d'adhérer au dispositif « Seniors en vacances »,

APPROUVE l'organisation d'un séjour à l'automne 2012 et les termes de la convention annexée à la présente délibération,

AUTORISE le Maire à signer cette convention et tous documents y afférents,

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2012 de la Commune.

2012-01-23/5 Demande de subvention au Conseil Général des Yvelines, à la Région Ile de France, au Centre National de Développement du Sport et à la Fédération Française de Football pour la création d'un terrain de football en gazon synthétique au sein du parc des sports André DUFRANNE

Rapporteur : M. Pessey

Vu le projet de la Commune de Buc d'équiper le terrain de football du stade André Dufranne d'un gazon synthétique pour permettre un accroissement de sa fréquentation par les scolaires et les associations sportives bucois.

Considérant que le Conseil Général des Yvelines, le Conseil Régional d'Ile de France, le Centre National du Développement du Sport et la Fédération Française de Football ont mis en place un dispositif d'aides pour ce type d'équipement,

Considérant qu'il est nécessaire pour la Commune de connaître les subventions susceptibles d'être attribuées à un tel projet avant de prendre sa décision,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

AUTORISE le Maire à solliciter les subventions maximales auprès du Conseil Général des Yvelines, de la Région Ile de France, du Centre National de Développement du Sport et de la Fédération Française de Football pour la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique au sein du stade André DUFRANNE à Buc.

2012-01-23/6 Autorisation donnée au Maire de signer le marché relatif à l'entretien du parc du Château de Buc

Rapporteur : M. Dutruc-Rosset

Vu le marché public n°09-0007 relatif à l'entretien des espaces verts du parc de Château de BUC attribué par la délibération n°09/56 du 25 mai 2009 à la société SEM Espaces Verts domiciliée Z.I des Ebisaires - 36 rue Paul Langevin - 78 370 PLAISIR pour une durée de 3 ans,

Considérant que ce marché en cours d'exécution arrive à échéance le 31 mai 2012,

Considérant le coût annuel actuel de la prestation et la volonté de la commune d'attribuer ce marché pour une durée totale de quatre années,

Entendu l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, avec 26 voix pour, 1 abstention (M SAURY)

AUTORISE le Maire à lancer une consultation relative à la passation d'un marché public de prestations d'entretien des espaces verts du parc de Château de BUC,

DIT que cette consultation prendra la forme d'un appel d'offre ouvert

PRECISE que des variantes devront être proposées dans le cadre du marché, portant sur l'utilisation de techniques moins polluantes (réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, utilisation d'amendements...)

AUTORISE le Maire à signer, avec l'entreprise retenue au terme de la procédure, tous documents relatifs à la conclusion de ce marché, et toutes pièces afférentes au marché, dans le respect du Code des Marchés Publics,

DIT que les crédits seront ouverts aux budgets des exercices concernés chapitre 011 nature 61521 fonction 823.

2012-01-23/7 Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°2 au marché n°07-0011 relatif aux prestations d'entretien des espaces paysagers communaux conclu avec la société ARTEC SAMU.

Rapporteur : M. Dutruc-Rosset

Vu le marché public n°07-0011 relatif aux prestations d'entretien des espaces paysagers communaux - lot 1 « Entretien des espaces paysagers de la Ville » attribué par délibération n°08/06 du 28 janvier 2008 à les sociétés ARTEC / SAMU domiciliées 14 rue Anatole France - 92 800 PUTEAUX pour la première et 46 rue Albert Sarraut - 78 000 VERSAILLES pour la seconde société,

Considérant que l'allée des Buccollines a été intégrée à la voirie communale en 2010 et qu'il incombe désormais à la commune d'assurer l'entretien des espaces verts qui y sont situés,

Vu le projet d'avenant présenté par la société ARTEC dont le coût s'élève à 378,00 € HT soit 452,09 € TTC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, avec 21 voix pour, 6 abstentions (MM. DANJOU, DRUART, ORHON, HILAIRE, Mmes MORELLI, CONTE)

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 au marché public n° 07-0011 pour un montant de 378,00 € HT soit 452,09 € TTC,

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 et tous documents y afférent,

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal chapitre 011 nature 61521 fonction 823.

2012-01-23/8 Adhésion à la procédure de passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire

Rapporteur : M. le Maire

Considérant que les collectivités territoriales peuvent désormais choisir d'aider leurs agents à acquérir une protection sociale complémentaire tant en matière de santé qu'en matière de prévoyance,

Considérant que la participation des employeurs peut se dérouler soit dans le cadre de contrats labellisés soit dans le cadre de convention de participation avec un opérateur,

Considérant que si les agents de la commune de Buc disposent déjà de contrats individuels au titre de leur couverture santé, un certain nombre d'entre eux n'a pas souscrit de contrat de prévoyance,

Considérant que la commune de Buc souhaite entamer une réflexion relative à la participation de l'employeur à un contrat de prévoyance,

Considérant la technicité particulière des contrats de prévoyance et qu'une démarche collective peut aboutir à la négociation de meilleurs contrats tant au niveau des garanties proposées qu'au niveau des conditions financières,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne d'Ile de France en date du 16/05/2011 approuvant le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2012 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrit par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2013.

2012-01-23/9 Présentation du rapport annuel d'activité de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc pour l'année 2010

Rapporteur : M. le Maire

Vu le rapport d'activité 2010 établi par la Communauté de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc,

Vu la présentation de ce rapport aux membres de la Commission Relations Extérieures, Urbanisme et Commerce du 17 janvier 2012,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport d'activité 2010 établi par la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc,

2012-01-23/10 Syndicat d'Énergie des Yvelines : Présentation du rapport annuel d'activité et du compte administratif établis au titre de l'année 2010

Rapporteur : M. le Maire

Vu le rapport d'activité établi par Syndicat d'Énergie des Yvelines pour l'exercice 2010,

Vu la présentation de ce rapport aux membres de la Commission Relations Extérieures, Urbanisme et Commerce du 17 janvier 2012,

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport annuel de l'exercice 2010 du Syndicat d'Énergie des Yvelines.

2012-01-23/11 Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint Cloud (SMGSEVESC) au titre de l'année 2010

Rapporteur : M. le Maire

Vu le rapport annuel établi par le Syndicat Mixte de Gestion des Eaux de Versailles et Saint Cloud (SMGSEVESC) sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,

Vu la présentation de ce rapport aux membres de la Commission Relations Extérieures, Urbanisme et Commerce du 17 janvier 2012,

Sur proposition de Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport annuel d'activité établi au titre de l'exercice 2010 par le Syndicat Mixte de Gestion des Eaux de Versailles et Saint Cloud (SMGSEVESC).

2012-01-23/12 Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service pour l'exercice 2010 établi par le Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint Cloud (SMGSEVESC) au titre de l'année 2010

Rapporteur : M. le Maire

Vu le rapport annuel établi par le Syndicat Mixte de Gestion des Eaux de Versailles et Saint Cloud (SMG-SEVESC) sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,

Vu la présentation de ce rapport aux membres de la Commission Relations Extérieures, Urbanisme et Commerce du 17 janvier 2012,

Considérant la nécessité d'informer le citoyen et le consommateur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport annuel de l'exercice 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Mixte de Gestion des Eaux de Versailles et Saint Cloud (SMG-SEVESC).

2012-01-23/13 Rapport annuel du service assainissement de la Commune : exercice 2010

Rapporteur : M. le Maire

Vu le rapport sur le service d'assainissement communal établi par les services techniques,

Vu la présentation de ce rapport aux membres de la Commission Relations Extérieures, Urbanisme et Commerce du 17 janvier 2012,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport sur service d'assainissement communal établi par les services techniques municipaux pour l'année 2010.

2012-01-23/14 Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) et sur le prix et la qualité du service établis au titre de l'exercice 2010

Rapporteur : M. le Maire

Vu le rapport annuel d'activité établi par le SIAVB pour l'année 2010,

Considérant que la Commune de Buc est membre du SIAVB,

Vu la présentation de ce rapport aux membres de la Commission Relations Extérieures, Urbanisme et Commerce du 17 janvier 2012,

Considérant que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport annuel d'activité et du rapport sur le prix et la qualité du service établis par le SIAVB pour l'année 2010.

2012-01-23/15 Présentation du rapport annuel d'activité du Service public de l'assainissement francilien (SIAAP) au titre de l'année 2010

Rapporteur : M. le Maire

Vu le rapport d'activité 2010 établi par le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne,

Vu la présentation de ce rapport aux membres de la Commission Relations Extérieures, Urbanisme et Commerce du 17 janvier 2012,

Considérant que ce rapport doit être communiqué à l'assemblée délibérante,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport d'activité 2010 établi par le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne.

2012-01-23/16 Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal d'Etude, d'Aménagement et de Protection de la Vallée de la Bièvre (SIEAPVB) au titre de l'année 2010

Rapporteur : M. le Maire

Considérant que la commune de Buc est membre du SIEAPVB,

Vu la présentation de ce rapport aux membres de la Commission Relations Extérieures, Urbanisme et Commerce du 17 janvier 2012,

Considérant que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport annuel d'activité établi par le Syndicat Intercommunal d'études, d'aménagement et de Protection de la Bièvre (SIEAPVB) au titre de l'année 2010.

Question diverses

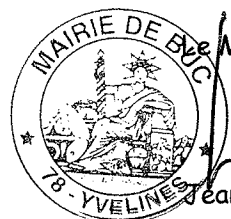
Monsieur le Maire fait le point sur l'emploi à Buc

Questions diverses posées en séance par le groupe Notre Village :

- ❖ Calendrier des travaux menés rue Collin Mamet et rue Louis Massotte.
- ❖ Point sur la préparation des travaux de la RD 938 (réunions avec l'Etat, réunions avec le Département, concertation avec les riverains, ...)
- ❖ Point sur l'avancement de la procédure au sein de l'EPPS concernant la zone de Buc

Monsieur le Maire annonce la date du prochain Conseil municipal : le 19 mars 2012 à 20 heures.

La séance est levée à 21 h 30.



Maire,

Jean-Marc LE RUDULIER